



Jacques MONORY

L'insurrection doit être l'état permanent de la République, 1989

Sérigraphie | 57/100
Numéro d'inventaire : RV36



Jacques MONORY est né.e en 1924. Il.elle est mort.e en 2018

Présentation du travail de l'artiste

« ... » Dans un texte de jeunesse (De l'évasion), Emmanuel Levinas a parlé de « la pureté du fait d'être qui s'annonce déjà comme évasion ». Cette évasion ancrée à l'être n'est pas seulement ce qui en lui s'offre à être plié par le devenir, elle lui appartient, elle est ce qui le délivre de la pure pesanteur. Le temps, qui accueille cette délivrance, en même temps la consume. Ce que Monory peint, c'est cette consommation et cette délivrance, ce sont les gestes qui vivent et se détruisent dans le temps, mais aussi quelque chose qui, sans prétendre échapper à la destruction, s'en évade : un film, la mince paroi sur laquelle un instant le temps s'arrête, parce qu'il est visionné.

Jean-Christophe Bailly Extrait de la monographie MONORY aux Éditions Ides et Calendes

Écrits sur l'œuvre

Dépôt du Fonds National d'Art Contemporain « Estampes et Révolution, 200 ans après ». Jacques Monory a choisi de mettre en exergue une citation du Marquis de Sade (1740-1814) dont l'œuvre revendique une liberté absolue face à la contrainte sociale : « L'insurrection doit être l'état permanent de la République. » L'artiste crée un montage de photographies. À l'arrière-plan, il présente des images violentes du Tiers-Monde (enfants affamés, un homme en flammes défenestré) que les médias banalisent trop souvent, mais protégées par un filtre de couleur bleue. Au premier plan, dans le cadre d'une fenêtre, des silhouettes sont dominées par un aigle. Emblème de la famille de Sade ainsi que de nombreux pouvoirs monarchistes, impériaux ou fascistes, sa présence se veut menaçante. Deux cœurs forment un contrepoint au texte de la Déclaration des droits de l'homme et laissent envisager un espoir : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit [sic]. »

Biographie de l'artiste

Jacques Monory est né le 25 juin 1924 mais sa biographie d'artiste a longtemps mentionné 1934. A l'origine de cette falsification, il y a le désir de participer à un concours ouvert aux artistes de moins de 30 ans. Cette mystification s'est révélée signifiante lorsque Monory a trouvé dans la génération précédente, des pairs et des complices : Hervé Télémaque, Bernard Rancillac, Peter Klasen, ... tous nés dans les années trente et regroupés sous l'appellation de « Figuration narrative ». Il a suivi une formation de graphiste-peintre-décorateur dans une école d'arts appliqués puis a travaillé dix ans chez Delpire, éditeur de livres d'art, spécialisé dans la photographie, où il s'initie à la pratique de l'image photographique et à la conception d'ouvrages.

De même qu'il est né deux fois, en 1924 et 1934, Jacques Monory, a commencé deux fois son œuvre. De 1952 à 1962, une première période de recherches picturales le mène d'une figuration onirique à une pratique de collage de photographies couleurs pour aboutir à une peinture abstraite et organique.

En 1962, il fait table rase, détruit la quasi-totalité de ses œuvres inaugurant ce qui allait devenir son style et sa technique : une peinture figurative réalisée à partir de photographies et de reproductions. Amoureux des revolvers, Jacques Monory a intégré à la fois l'objet et son utilisation dans son œuvre. Le tir est en jeu dans ses peintures, où les impacts de balles subsistent et où la réalité quotidienne devient une cible désignée. Bien qu'il n'expose jamais en tant que photographe, il pratique intensément la photographie. Depuis son premier appareil, il est fidèle à la marque légendaire Leica. Jacques Monory n'est pas seulement peintre, il est aussi écrivain, publiant

régulièrement depuis les années 70 des textes et des romans. Le dernier en date, Angèle est paru en 2005. Il a également réalisé des films dont Ex (1968), Brighton Belle (1973) et La Voleuse (1986).

Source : MAC/VAL